

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Jeudi, 17 Juin 2021 09:00 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Vers des systèmes alimentaires urbains sains,résilients et inclusifs pour la Ville de Tunis
COORDONNATEUR	Bettaieb Adel Directeur General de la Voirie des Espaces verts et des Parcs à la Mairie de Tunis
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/22925/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Tunisie

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

82

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18

19-30

56 31-50

26 51-65

66-80

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

33 Homme

49 Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

21 agriculture/cultures
Pêche et aquaculture
Élevage
Agroforesterie

8 Environnement et écologie

7 Commerce

7 Éducation

2 Communication

Transformation des aliments

Commerce alimentaire, marchés

Industrie alimentaire

2 Services financiers

Soins de santé

11 nutrition

15 Gouvernement national ou local

Utilitaires

3 Industrie

6 Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

4 Petite / moyenne entreprise / artisan

Grande entreprise nationale

Société multinationale

Petit exploitant

Exploitant moyen

Grand exploitant

7 Organisation non gouvernementale locale

Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

9 Science et université

1 Travailleurs et syndicats

Membre du Parlement

15 Autorités locales

24 Gouvernement et institution nationale

Communauté économique régionale

20 Nations Unies

Institution financière internationale

Fondation privée / Partenariat / Alliance

Groupe de consommateurs

2 Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

La Municipalité de la ville de Tunis a organisé la concertation indépendante de la ville de Tunis en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux en impliquant un grand nombre de parties prenantes et de secteurs d'intervention en relation directe ou indirecte avec les systèmes alimentaires durables. Au-delà des recommandations d'ordre stratégiques, les groupes de travail ont proposé des actions concrètes et urgentes pouvant être implémentées sur le court terme, en plus des activités déjà engagées par la Municipalité de Tunis, des associations et des agences publiques. L'approche systémique dans la réflexion et la recherche de solutions a été présente tout au long des discussions dans les groupes de travail et dans le débat mené en plénière sur la base des résultats obtenus dans les sessions de groupes, en donnant une opportunité d'expression à tous les partenaires participants.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Agir avec diligence + adopter l'inclusion de plusieurs parties prenantes: La concertation a impliqué plusieurs parties prenantes pouvant agir sur les systèmes alimentaires durables : Ministères et institutions publiques et privées, institutions de recherche, organisations de la société civile, experts et spécialistes dans divers domaines (agriculture, santé, commerce, industrie, éducation, etc.). S'engager pour le Sommet : Une grande partie des institutions participantes à la concertation sont déjà engagées dans la réflexion et la mise en œuvre de projets et d'actions relatives aux systèmes alimentaires durables (Municipalité de Tunis, Instituts nationaux de consommation et de Nutrition, Ministères de l'éducation, de l'Enseignement Supérieur, de la Santé, de l'Agriculture et des affaires locales et de l'Environnement, Associations et opérateurs du secteur privé). Être respectueux : La concertation s'est tenue au respect du contexte national et local de la Tunisie, en se basant sur des données et statistiques récentes et fiables exposées par des chercheurs et des institutions spécialisées dans des domaines divers tels l'agriculture, la santé, la nutrition et le commerce. Reconnaître la complexité + compléter le travail des autres : Les axes abordés lors de la concertation tiennent compte de la complexité et de la relation intrinsèque des sujets et ont abordé divers aspects d'intervention potentielles sur les trois niveaux : Macro (cadre légal et réglementaire, engagement politique, mécanismes incitatifs et allocation de ressources), Meso (renforcement des capacités des parties prenantes, développement des partenariats entre acteurs complémentaires), micro (actions directes dédiées aux consommateurs et aux producteurs ainsi qu'aux acteurs à différents niveaux de la chaîne d'écoulement des produits). Bâtir la confiance : La concertation a réuni des participants de divers horizons qui ont travaillé dans des groupes hétérogènes et disposant de temps suffisant de débat et d'échanges afin d'atteindre un consensus sur les voies, stratégies et urgentes à engager.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Une concertation indépendante impliquant un nombre respectable d'acteurs et de représentants d'organisations nécessitent une période de temps préalable pour être organisée d'une façon optimale. Les restrictions imposées par la COVID-19 nécessitent souvent des sessions à distance, qui demandent une organisation particulière et des moyens logistiques dont il faut tenir compte. Pendant la concertation, les partenaires ont besoin d'un temps suffisant pour pouvoir exposer, analyser d'une façon systémique et synthétiser les résultats. Pour ce faire, la Municipalité de Tunis a opté pour une organisation en deux temps (voir la méthode dans le chapitre 3 ci-dessous). Cette option a été judicieuse dans la mesure où elle a permis à tous acteurs de s'exprimer suffisamment dans les groupes de travail.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

La concertation indépendante de la Municipalité de Tunis a été organisée sur deux demi-journées (le 14 Juin et le 17 Juin 2021). La première demi-journée a été dédiée à une introduction générale et aux discussions de groupes qui ont porté sur cinq (5) thèmes, à savoir :

- 1-Nexus alimentation, nutrition et santé pour les citoyens de la ville de Tunis.
- 2-Rôle et promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine.
- 3-Circuits de distribution et le rôle d'e-commerce et plateformes
- 4-Quel rôle de l'économie sociale et solidaire et de la protection sociale dans la transformation des systèmes alimentaires urbains ?

-5Gaspillage alimentaire, gestion des déchets alimentaires et économie circulaire

Chaque groupe de travail a discuté sa thématique selon la démarche suivante : Analyse des défis et des enjeux, recherche et partage d'expériences, proposition de solutions – actions et recommandations.

La deuxième demi-journée, tenue le 17 Juin 2021 a été réservée d'une part à la communication du message d'engagement de la Municipalité de Tunis, exprimé par Madame la Maire ainsi qu'aux discours de personnalités et responsables (message du Coordonnateur de la concertation nationale, message du Coordonnateur résident des Nations Unies en Tunisie, message du Représentant de la FAO en Tunisie, message de la représentante de UNHABITAT en Tunisie). D'autre part, les rapporteurs des 5 groupes de travail ont exposé les résultats obtenus lors des sessions de groupes du 14 juin 2021. Au vu de la situation sanitaire, cette session a été limitée en présentiel à une trentaine de participants, alors que XX participants ont suivi et participé aux discussions en mode virtuel. Par ailleurs et en vue d'élargir la participation citoyenne, la Municipalité de Tunis a mis à la disposition des citoyens de la Ville sur les sites de la Municipalité de Tunis ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook) un formulaire qui comporte les thèmes de la concertation de discussion et ceci dans le but d'une participation plus importante.

Axes de la concertation et résultats

A) Axe majeur

La concertation indépendante de la ville de Tunis, promue par la Municipalité de Tunis a porté sur le thème "Vers des systèmes alimentaires urbains sains, résilients et inclusifs pour la ville de Tunis". Cinq thèmes ont été sélectionnés, en relation directe avec les objectifs de l'ODD et les systèmes alimentaires. Le choix des thèmes a résulté d'une concertation avec plusieurs parties prenantes (organisations de la société civile, experts, partenaires publics et organisations internationales).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La Municipalité de Tunis compte approximativement près de 620 Mille d'habitants et un demi-million de non-résidents affluent quotidiennement pour des raisons surtout professionnelles (réf). Instaurer des systèmes alimentaires sains et durables nécessite obligatoirement un travail d'envergure et une approche systémique afin d'aborder tous les sujets inter reliés comme la production agricole, le traitement, la transformation, l'écoulement, le commerce, la consommation et la gestion des déchets. C'est notamment l'une des raisons pour laquelle les responsables de la Concertation ont prévu cinq thématiques importantes, complémentaires et inter dépendantes.

Les réflexions ont été organisées de façon homogène dans la mesure où chaque groupe de travail avait abordé une problématique selon la démarche "Enjeux et défis – expériences – actions et recommandations".

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/5

Les résultats de la concertation sont exposés par thème et d'une façon synthétique dans le chapitre suivant "Outcomes des groupes de discussion". On a Cinq thèmes

thème 1 :- Nexus alimentation, nutrition et santé pour les citoyens de la ville de Tunis.

S'alimenter est un geste naturel quotidien qui peut paraître anodin et qui détermine en réalité une grande part de notre santé. Nous sommes de ce fait amenés à relever des défis majeurs afin de garantir l'adéquation entre notre alimentation et notre santé. Dans l'un des arrondissements communaux de la ville de Tunis (El Mourouj 2), l'analyse de 27 plats a démontré que près de 52 % sont malsains contre seulement 15 % de plats sains.

En tant que signataire du "Milan urbanfoodpolicypact", la Municipalité de Tunis vise à offrir à ces citoyens une alimentation saine, suffisante, à la portée et abordable. Autant d'enjeux qui se retrouvent dans plusieurs des Objectifs du Développement Durable, dont les cibles sont fixées pour 2030 et particulièrement les ODD n°2 : Faim « zéro » ; n°3 : Bonne santé et bien-être, n°11 : Villes et communautés durables.

Dans le cadre de cet axe, trois pistes d'actions ont été analysées :

1 : Améliorer l'accès aux fruits et légumes et aux produits laitiers pour encourager et augmenter leurs consommations.

2 : Améliorer la qualité nutritionnelle des menus offerts à la population.

3 : Intégrer la nutrition et la sécurité alimentaire dans le plan de développement local.

Toutefois, ces pistes d'actions se doivent de tenir compte de défis et enjeux majeurs, à savoir :

la difficulté de garantir des prix abordables des fruits et légumes et des produits laitiers ;

la difficulté de préserver la qualité des fruits et légumes et produits laitiers pour des périodes prolongées ;

la difficulté de multiplier les points de vente du producteur au consommateur ;

l'impossibilité de contrôler les menus des restaurants (et fastfood) qui dépasse les prérogatives de la municipalité de Tunis ;

la difficulté de fournir des menus nutritifs à des prix encourageants comparativement aux prix relativement bas pratiqués par les fast-foods ;

la nécessité de changer les habitudes/préférences alimentaires des tunisois (moins de graisse, moins de sel, moins de sucre) ;

la lenteur du processus d'intégration de la nutrition et de la sécurité alimentaire dans le plan de développement: faible implication de certains acteurs, déficit de l'approche participative.

Des initiatives ont pourtant pu être lancées dans la ville de Tunis, comme celle du point de vente du producteur au consommateur à El Mourouj 2. Pareille expérience a prouvé son efficacité dès que plusieurs parties prenantes ont entamé une collaboration (CRDA de Tunis, Municipalité, citoyens, société civile).

Ainsi, le groupe de travail a identifié une série de solutions et d'actions à promouvoir, notamment :

améliorer l'accessibilité à des produits alimentaires sains en multipliant les points de vente du producteur au consommateur et en privilégiant les circuits commerciaux courts afin de garantir des prix abordables aux populations à faible revenu.

Encourager la vente des fruits et légumes dans les épiceries et améliorer l'accès aux marchés existants sont également des actions souhaitables à court terme et à coûts relativement réduits/ pouvant être entreprises immédiatement ;

favoriser et encourager l'agriculture urbaine et péri-urbaine et implanter des potagers éducatifs dans les jardins d'enfants ;

multiplier le contrôle d'hygiène dans les établissements de vente de denrées alimentaires et renforcer la traçabilité et le respect de la réglementation relative à l'étiquetage ;

la sensibilisation des citoyens est une action incontournable afin d'améliorer les habitudes alimentaires des tunisois, grâce à l'usage des médias de masse et des réseaux sociaux ;

des programmes d'aide aux restaurants avec l'appui de nutritionnistes (assistance technique, promotion, compétition) pourra les motiver à proposer des menus améliorés et plus sains ;

réactivation des cantines au niveau des jardins d'enfants municipaux tout en veillant à ce qu'elles servent des menus sains et nutritifs.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/5

Thème 2 : Rôle et promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine :L'agriculture périurbaine dans le gouvernorat de Tunis (8000ha) continue à exercer par ses différentes activités (végétale, animale, pêche) et sa richesse en forêts et réserves naturelles des fonctions économique, environnementale et sociale et représente une ceinture verte pour la cité. Plusieurs défis se dressent face à cette pratique. Parmi ces derniers, la réticence des jeunes à ce type d'activité et l'absence de plan d'insertion économique et sociale visant sa promotion auprès des jeunes. Face à l'urbanisation galopante de Tunis qui attire depuis toujours une masse significative de nouveaux résidents, les terres agricoles s'amenuisent au profit de quartiers nouveaux. La pollution de l'environnement et de l'eau d'arrosage altère aussi bien la quantité que la qualité des produits agricoles qui perdent de leur compétitivité. Le manque d'eau d'irrigation et les doutes qui planent sur la qualité des eaux usées, détournent les promoteurs désirant s'orienter à l'agriculture urbaine et périurbaine. Le coût relativement élevé de la main-d'œuvre spécialisée dans les zones urbaines affecte la rentabilité des projets agricoles quand ceux-là existent. Par ailleurs, sur un plan structurel, la planification urbaine ne tient pas compte de la pratique de l'agriculture urbaine durable et n'accorde que très peu ou pas d'importance à l'ancrage et à l'intégration territoriale de ce genre de pratique. La ville de Tunis ne manque pas pourtant de petits projets d'agriculture urbaine et périurbaine : des petites fermes de permaculture persistent et certaines voient le jour. Des jardins de quartiers gérés par les syndicats sont présents sporadiquement et plusieurs ménages pratiquent le compostage individuel. Des associations mènent avec succès des expériences (à titre indicatif, l'espace éducatif pour la culture des potagers, du compostage et de l'apiculture au parc Belvédère aménagé par l'association AAB en collaboration avec la Municipalité de Tunis). Le groupe de travail a proposé une série d'actions à promouvoir, notamment :

- * intégrer l'agriculture urbaine et périurbaine dans les plans et programmes urbains et renforcement de la législation et de la réglementation en faveur de la préservation et de la promotion de l'AUP et des espaces naturels, paysagers et de biodiversité en milieu urbain et périurbain ;
- * promouvoir les expériences et initiatives citoyennes et entrepreneuriales et valoriser les projets pilotes de l'AUP et encourager les startups et assurer leur insertion harmonieuse dans le milieu urbain ;
- * généraliser et valoriser les initiatives et projets en cours, portés par la Municipalité (les jardins communautaires) et installer des jardins collectifs en assurant leur gestion durable et encourager les jardins familiaux et de quartier ainsi que toutes pratiques privées de l'AU par les citoyens ;
- * promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité et de gestion des déchets (composte,...) et de mobilisation des ressources ;
- * former et sensibiliser sur les bénéfices et la multifonctionnalité et la diversité des activités marchandes et non marchandes de l'agriculture urbaine et périurbaine (environnementale, gestion des déchets, développement économique et social, éducative, récréative, paysagère, d'aménagement urbain, etc.) ainsi que leur rôle social de paysage et de bien-être et de qualité de vie ;
- * créer et consolider un réseau ou portail d'opérateurs ou plateformes pour l'agriculture urbaine favorisant les échanges d'expériences et de projets réussis et encourager l'organisation des opérateurs dans des groupements et associations ;
- * élaborer des programmes pédagogiques afin de promouvoir l'AUP et développer des projets et activités pédagogiques (visites organisées, jardins et animation et autres) ;
- * Proposer un programme national de mise en valeur et d'exploitation des espaces disponibles pour la permaculture ;
- * Inciter les institutions financières à promouvoir ce secteur et à faciliter l'accès au financement des projets ;
- * Organiser les marchés communaux en favorisant la commercialisation des produits agricoles de proximité

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/5

Thème 3 :Circuits de distribution et le rôle du e-commerce et plateformes

L'un des défis majeurs à ce niveau est de pouvoir digitaliser les processus et services de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de bout en bout. L'objectif étant d'assurer une alimentation saine et durable en garantissant la disponibilité et l'accès aux consommateurs et d'améliorer la visibilité des produits existants chez les producteurs et autres opérateurs de la chaîne de distribution, tout en maîtrisant les prix des produits frais. Ceci nécessite une qualité et une traçabilité des produits ainsi que des mécanismes de contrôle de qualité et de protection des consommateurs. La Municipalité de Tunis œuvrera en vue de renforcer le contrôle des circuits de distribution tout en considérant l'existence de vendeurs informels, notamment ambulants, dans les circuits de distribution. La digitalisation des services liés aux circuits de distribution devra aussi tenir compte de son acceptabilité et des problèmes de paiement en ligne.

En terme d'acquis, il existe une plateforme en ligne "code online" qui offre, à douze millions de consommateurs, le moyen de suivre les prix des produits frais 7/24 et de participer directement à la lutte contre la hausse anarchique des prix de détail dans les marchés limitrophes. La pandémie de la Covid-19 a par ailleurs obligé plusieurs entreprises à créer le service de livraison à domicile de produits alimentaires.

Les recommandations qui ressortent du groupe de travail portent sur des points divers, aussi bien stratégiques que opérationnels. A moyen terme, la Municipalité de Tunis visera à :

- * augmenter le nombre des marchés périodiques et renforcer la présence des produits frais dans les marchés de proximité ;
- * améliorer la visibilité des produits labélisés bio ;
- * intégrer les commerçants ambulants dans le circuit formel ;
- * accompagner le changement des formes associatives ;
- * promouvoir l'émergence des villes intelligentes orientées vers les besoins des consommateurs.

A court terme, des opérations pourraient être engagées, telles :

- * l'organisation d'espaces dédiés aux producteurs pour des ventes directes dans les marchés municipaux ;
- * mener des campagnes de sensibilisation ;
- * intégrer les produits locaux (huile d'olive et dérivés, produits frais, fromages...) dans les menus des cantines scolaires ;
- * revoir impérativement les lois régissant les plateformes et sites de commerce électronique pour une meilleure approche prix/services ;
- * mettre en ligne une plateforme de collecte des réclamations consommateur ;
- * coacher les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sur le digital ;
- * former les SMSA (société Mutuelle des Services Agricoles) pour faciliter l'écoulement des produits.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/5

Thème 4 : 4. Rôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la transformation des systèmes alimentaires urbains

La Tunisie dispose, depuis 2020, d'une loi sur l'ESS (Loi 2020-30) qui permet aux institutions et collectivités locales de s'engager pour promouvoir ce domaine. A ce niveau, la Municipalité de Tunis pourrait jouer le rôle d'une locomotive pour d'autres communes, en promouvant des modèles novateurs d'ESS, qui répondent aux problèmes des systèmes alimentaires actuels, permettent de créer des sources d'emploi durable et offrent un appui alimentaire soutenu pour les couches vulnérables (notamment les sans-abris).

Des initiatives à succès ont vu le jour chez des associations. A titre indicatif, "Citoyens d'El Mourouj 2" (une zone de grands quartiers à Tunis), une association locale a pu lancer une opération pilote appelée "Marché-souk solidaire", et ce depuis 2017. En coopération avec des communes de villes espagnoles, l'association a offert aux femmes artisanes un espace de vente de leurs produits frais à des prix abordables.

La promotion de l'ESS et sa contribution dans les ODD nécessitent des actions préalables tels :
l'inventaire des terrains municipaux exploitables et disponibles pour l'agriculture urbaine et s'assurer de la disponibilité des systèmes d'arrosage ;
mettre en place des mécanismes d'appui aux jeunes chômeurs pour les aider à lancer des microprojets (des pépinières, des jardins communautaires, etc.) ;
inciter les privés à exploiter leurs jardins privés (les jardins des résidences et les toits comme jardins botaniques) et prévoir des mesures d'encouragement (par ex. des prix annuels) ;
assurer des formations en jardinage au profit des jeunes afin qu'ils puissent intégrer ce programme ;
favoriser des démarches de coopération entre les divers acteurs soutenant les initiatives solidaires.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 5/5

Thème 5: Gaspillage alimentaire gestion des déchets alimentaires et économie circulaire

Trois défis majeurs sont à relever pour réduire le gaspillage alimentaire et optimiser la gestion des déchets alimentaires : Un défi environnemental qui interpelle à lutter contre le niveau de gaspillage en augmentation. Un défi socio-économique pour instaurer une culture de lutte contre le gaspillage et de valorisation des déchets et un défi institutionnel qui nécessite l'engagement de plusieurs parties prenantes.

A ce sujet, les expériences dans le monde ne manquent pas. La Tunisie, également, a mis en œuvre plusieurs expériences dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets. A ce titre, la Municipalité de Tunis met en œuvre un programme de séances pratiques relatives à la valorisation des déchets ménagers dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'éducation et l'INC. Les expériences engagées par l'INC en collaboration avec la FAO en matière de campagne de sensibilisation, Caravane pour les écoles visant l'éducation au gaspillage alimentaire ou l'élaboration du guide de l'éducation à la consommation, sont toutes des initiatives intéressantes à retenir et dupliquer. A citer également l'expérience de "Foodealz", plateforme de lutte contre le gaspillage, dont le principe est d'écouler les produits restants en fin de journée, issus des restaurants et pâtisseries à des prix attractifs et les produits des épicerie fines dont les délais d'expiration sont proches.

Le groupe de travail a identifié une série d'actions recommandables, qui portent sur différents niveaux d'intervention.

Sur le plan du cadre légal et réglementaire, le groupe recommande de :
mettre en place un cadre réglementaire pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, qui prévoit par exemple une surtaxation des déchets en fonction du poids pour tous les acteurs (ménages, détaillants, restaurateurs), un système de récompense/exemption de paiement de taxes pour les acteurs qui valorisent ou réduisent leurs déchets alimentaires (créer des incitations et des sanctions).

Dans le domaine de l'IEC (Information, éducation, communication) visant un changement social, il a été proposé de :
officialiser l'éducation environnementale et l'éducation à la consommation en tant que matières principales dans les programmes scolaires ;
élaborer des programmes de sensibilisation qui émanent directement des propositions et des réflexions des enfants et qui sont adaptés à leurs besoins réels ;
lancer des actions de communication partenariales et multimédias destinées à tous les acteurs concernés sur les méthodes de conservation, d'emballage ou de recyclage des aliments ;
renforcer les capacités des parties prenantes sur les techniques de gestion et traitement des déchets (formation des formateurs sur l'économie circulaire, le gaspillage, la valorisation des déchets). La formation des détaillants et des restaurateurs dans la bonne gestion des commandes et les facteurs essentiels du gaspillage alimentaire.

Sur le plan plutôt opérationnel, le groupe propose de :
généraliser l'expérience du compostage (comme celle de l'INAT) et sensibiliser les parties prenantes à l'utilité du compostage et dupliquer l'expérience de l'INC dans la réduction de gaspillage du pain en installant des "gâchimètres" au niveau des cantines scolaires et des restaurants universitaires ;
mettre en place un système de tri des déchets où les déchets organiques doivent être envoyés à un site désigné pour être compostés dans chaque région.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Finance | <input checked="" type="checkbox"/> Politique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> Compromis |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Environnement et climat |

POINTS DE DIVERGENCE

Il n'existe pas réellement de points de divergence identifiés lors de la concertation. Toutefois, il est opportun de citer une remarque à titre de faiblesse : La Tunisie est un pays en voie de décentralisation depuis la promulgation de la nouvelle constitution en 2014. Les communes disposent progressivement d'un pouvoir local étendu. Ainsi, la Municipalité de Tunis, bien qu'ayant toutes les opportunités de promouvoir ses propres projets en matière de systèmes alimentaires durables, devra s'appuyer sur un cadre juridique national et dépend de l'engagement politique et financier d'autres acteurs clés comme les Ministères et organismes sous-tutelles (Ministères, organisations nationales comme l'UTICA, institutions de la société civile).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- **Cadre global de la concertation**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/Concertations-indépendant-pour-la-mairie-de-Tunis-14juin-2021_cadre-de-la-concertation.pdf
- **Présentation du groupe 1 du theme Nexus alimentation, nutrition et santé pour les citoyens de la ville de Tunis**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/G1-Présentation-finale_G1_17062021_Concertation-independant-e-Tunis.pdf
- **Présentation du groupe 2 du theme Rôle et promotion de l'agriculture urbaine (AU) et périurbaine (APU)**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/GRP2_17062021_Concertation-indépendante-pour-la-ville-de-Tunis.pdf
- **Présentation du groupe 3 du theme Circuits de distribution et le rôle d'e-commerce et plateformes**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/G3-Présentation-Finale_GR3_17062021_concertation-indépendante-pour-la-ville-de-Tunis-.pdf
- **Présentation du groupe 4 du theme Quel rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transformation des systèmes alimentaires urbains ? (protection sociale et de ne laisser personne pour compte, surtout pour les personnes sans-abris)**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/GRP4_17062021_concertation-indépendante-pour-la-ville-de-Tunis-pptx-002.pdf
- **Présentation du groupe 5 du theme Gaspillage alimentaire gestion des déchets alimentaires et économie circulaire**
https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/08/G5-Présentation-finale_Grp5_17062021_concertation-indépendante-pour-la-ville-de-Tunis.pdf